

Victor Hugo

Conseil du second degré du 30 janvier 2014

Membres présents :

- M. MEYER, Proviseur,
- Mme THIRION, DSAF
- M. LECHEVALIER, Proviseur-adjoint
- M. LOPES, C.P.E.
- M. DECONCHAT, représentant des enseignants du second degré
- M. ANDRE DE LA PORTE, représentant des enseignants du second degré
- Mme ABDUL-SATTER, représentante ATOS
- M. MOREAU, représentant des élèves
- Mme BIGDELY, représentante des parents d'élèves
- M. VON RAKOWSKI, représentant des parents d'élèves

La séance est ouverte par M. le Proviseur à 16h.

Le conseil adopte le compte rendu du conseil du 07 novembre après avoir validé les demandes de modification de Madame BIGDELY.

Premier point à l'ordre du jour : La rentrée 2014

• Structure des classes

Pour la structure des classes il n'y pas de modification par rapport à celle présentée lors du dernier conseil d'établissement. Cependant, la classe de 1^{ère} L/ES sera divisée en deux classes distinctes : 1^{ère} L et 1^{ère} ES.

M. LECHEVALIER décrit l'organisation des groupes d'allemand au collège. Soit :

- Deux classes "internationales" en 6e et en 5e
- Une classe de "classique" en 6^e et une classe de "classique" en 5^e
- Un groupe d'allemand débutants et primo-arrivants en barrette sur les deux niveaux.

Pour les classes de 4^e

4 classes de $4^{\rm e}$: deux internationales et deux classiques avec pour ces dernières une répartition en deux groupes de compétences pour l'allemand.

Les primo-arrivants éventuels bénéficieront de deux heures d'allemand supplémentaires.

Accompagnement personnalisé

Pour les secondes, l'accompagnement personnalisé au Lycée inclut quatre activités.

- Le soutien aux élèves
- L'aide méthodologique
- L'approfondissement
- L'aide à l'orientation.

AEFE - LYCEE FRANÇAIS VICTOR HUGO FRANCFORT/M.



Victor Hugo

Les élèves seront répartis en 4 groupes de 15 élèves jusqu'aux premiers conseils de classes.

Dans un deuxième temps, l'accompagnement personnalisé doit permettre à chaque élève de bénéficier d'une aide ciblée en fonction du besoin.

Pour les Premières et Terminales, l'aide est plus orientée sur la spécialité (S, ES, L).

Question de M. VON RAKOWSKY L'aide personnalisée peut-elle être mise en fin de journée ?

Réponse de M. LECHEVALIER

Tous les élèves vont en aide personnalisée au lycée.

Pour le collège, nous avions fait le choix de placer l'aide aux élèves en difficulté, en fin de matinée et en début d'après-midi. Cet horaire ne convient pas à tout le monde. Les parents souhaitent que les enfants ne quittent pas le Lycée trop tard, afin d'éviter l'abandon de leurs activités à l'extérieur.

- M. Le Proviseur rappelle que l'aide aux élèves ne peut être placé systématiquement en fin de journée, car il est destiné aux élèves en difficulté qui présentent de surcroît des signes de fatigue après une journée de cours.
- M. VON RAKOWSKI demande si les élèves de 6e pourraient avoir au moins un jour par semaine, une sortie à 14h.
- M. Le Proviseur entend la demande. Cette contrainte sera intégrée dans l'élaboration du prochain emploi du temps.
- Organisation des enseignements des langues au Lycée.
- M. LECHEVALIER présente les différentes progressions des élèves du lycée appuyées sur les 4 compétences des langues du CECRL. Voir le document pdf joint *LanguesVivantesBac* de l'inspection académique.

A retenir les niveaux cibles pour les épreuves de langues vivantes du bac : B2 pour LV1 / B1 pour LV2 / A2 pour LV3

M. LECHEVALIER présente le comparatif entre la grille horaire officielle pour les langues vivantes au lycée et les horaires réalisés au LFVH qui vont toujours au-delà des préconisations officielles.

Voir le document pdf joint *ProjetLanguesVivantes-LFVH-2014-2015*.

Une discussion s'engage sur la somme de travail importante à fournir par les élèves pour assurer ce supplément de cours en langue.

Victor Hugo

M. VON RAKOWSKI.

Même les élèves avec de bons résultats montrent quelquefois des signes de fatigue.

Mme BIGDELY:

La FAPEE a dit que le niveau de l'Abibac est trop élevé.

M. LECHEVALIER

Les parents sont très exigeants sur le niveau de l'allemand et, de plus, il ne faut pas oublier que c'est le Schulamt de Francfort qui fixe le niveau d'exigence de l'Abibac au Lycée Victor Hugo de Francfort et non la FAPEE.

Deuxième point de l'ordre du jour : Le Projet d'établissement 2014-2017.

M. LECHEVALIER présente des éléments d'analyse sur le parcours post bac des élèves du LFVH. (5 promotions de bacheliers de 2009 à 2013)

Voir le document pdf joint *Orientation-Bacheliers-2009-2013*.

Le sujet de la poursuite d'étude en Allemagne ou en France est abordé.

M. LECHEVALIER explique que les statistiques du Lycée ne vont pas dans ce sens, car 25 % des élèves français poursuivent leurs études en Allemagne. Le retour que nous avons des anciens élèves qui ont quitté l'établissement ne fait pas cas de difficultés spécifiques dans la pratique de la langue allemande.

Une discussion s'engage sur les groupes de langues avec des niveaux disparates.

M. DECONCHAT rappelle que les élèves ont aussi besoin de groupes en mathématiques, en sciences et en français. Il ne faut pas tout "investir" sur l'allemand.

Les propositions pour le projet d'établissement.

M. Le Proviseur présente les différentes propositions remontées à ce jour.

Les propositions des personnels, élèves et parents d'élèves sont présentés fidèlement aux formulations reçues.

Voir document en annexe :

Une discussion s'engage sur l'allemand au primaire et sur le site Internet.

M. LECHEVALIER rappelle que la communication avec les parents ne se fait plus par le site, mais avec l'Espace Numérique de Travail : Itsleraning.

Madame BIGDELY souligne pourtant l'importance du site comme "vitrine de l'établissement ".

Le Proviseur, en accord avec cela, explique que ce chantier sera bientôt amorcé et que l'élaboration du nouveau site sera certainement externalisée.

AEFE - LYCEE FRANÇAIS VICTOR HUGO FRANCFORT/M.

Questions des parents d'élèves

Statut des sections européennes allemand et anglais

Question 1 : Pourriez-vous nous informer du statut des demandes concernant la section européenne allemand et la section européenne anglais ?

Les dossiers ont été envoyés au service pédagogique de l'AEFE qui en a accusé réception le mardi 21 janvier 2014. Nous n'avons pas à l'heure actuelle de date de retour pour la réponse.

Question 2 : La section européenne Allemand a rencontré dès sa formulation des difficultés de mise en place. Si elle est acceptée par l'AEFE, pourriez-vous nous dire ce qu'il adviendra de la LCA ? Si elle est refusée, est-ce que la LCA sera poursuivie en 1^{ère} et Terminale ?

Nous avons déjà répondu à cette question. Si la demande de section européenne est validée, elle se substituera à la LCA. Dans le cas contraire, la LCA se poursuivra.

Une discussion s'engage sur le besoin d'un dispositif intermédiaire entre l'abibac et la section classique avec, comme le souligne Mme BIGDELY une certification.

M. Le Proviseur rappelle que le projet d'un partenariat avec l'institut GOETHE a été amorcé et a débouché sur la possibilité pour nos élèves de passer une certification. Cependant, aucun élève n'a souhaité préparer la certification.

Mme BIGDELY: La certification proposée n'est pas liée à la LCA.

M. DECONCHAT explique que le plus important dans la formation d'un élève ne se situe pas au niveau d'une option ou d'une certification inscrite sur un diplôme. Nos élèves qui poursuivent leurs études dans les filières sélectives en France ou en Allemagne sont évalués sur leur niveau de pratique de l'allemand qui est d'ailleurs excellent.

M. Le Proviseur : fait le point sur les demandes d'affectation en seconde des familles pour la prochaine rentrée :

- Abibac: 15 - Section euro: 9 - LCA: 5 - Classique: 25

Mme BIGDELY souligne que le sondage effectué en fin d'année 2013 donnait 49% des parents intéressés par la section euro allemand.

M. Le Proviseur explique que pour préparer les groupes de langues pour la rentrée des classes il ne peut pas se baser sur un "sondage" anonyme de l'UPEA, mais sur les réponses des familles qui ont signées un document officiel que leur a remis l'administration. <u>Seuls 9/60</u> élèves de 3^e ont demandés la section européenne allemand.



DNL choisies et certifications nécessaires :

Question 3 : Est-ce qu'un enseignant allemand diplômé du 2. Staatsexamen peut enseigner dans une section européenne ?

Oui, s'il possède les qualifications nécessaires dans la matière de la DNL.

Question 4 : Pourriez-vous nous dire les DNL envisagées pour les deux sections européennes ?

Les DNL envisagées seront l'histoire-géographie

Certifications linguistiques

Question 5 : Pouvons-nous prévoir la possibilité de préparation au Goethe Sprachdiplom B1 à C1 pour les sections classiques à partir de la première de la même manière que pour les Cambridge Exams en Anglais (facultatif)?

Nous avons entamé la discussion avec l'Inspecteur d'allemand, chargé de ce dossier. Nous pouvons dire que nous avons eu un écho très favorable. Une prochaine réunion est prévue au mois de mars pour avancer sur ce projet.

Question 6 : Si la LCA est poursuivie ou une section euro Allemand se met en place à la rentrée scolaire 2014-2015, pouvons-nous intégrer la préparation du « Großes Sprachdiplom » du Goethe Institut ou TestDaf (niveaux C1/C2) pour les germanophones *dans le cadre du cours*?

La réponse sera donnée après l'étude du référentiel du diplôme par le conseil des professeurs d'allemand.

Question 7 : Pourrions-nous communiquer à tous les parents (inclus ceux de primaire) l'utilité de ces certifications linguistiques, notamment pour une candidature en université allemande ?

Pourquoi ne pas attendre que nous ayons finalisé le projet ?

Question 8 : Est-il envisageable de mettre en place des certifications en espagnol et en latin à la rentrée prochaine ?

Il faut étudier le dossier. La réponse sera apportée à la prochaine commission.



Parcours et profil linguistiques selon le CECR

Question 9 : Face à l'hétérogénéité des classes d'allemand en classique (et dans les groupes 1 et 2 du primaire), nous souhaiterions la mise en place d'une évaluation et répartition de chaque élève selon les critères du CECR :

- A1 : primo-arrivants (1 an)
- A2 : débutants-intermédiaires (2 ans)
- B1/B2 : avancés (1 an)
- C1/C2 (LCA): germanophones

Les primo-arrivants pourraient être regroupés : 6 ème avec les 5 ème, 4 ème avec les 3 ème. Au lycée, tous les primo-arrivants pourraient être regroupés ensemble.

Un tel profil linguistique offre plusieurs avantages :

- Il donne un niveau à chaque élève
- Il précise un parcours linguistique dont le contenu est réglementé selon le CECR
- Il permet une véritable progression visible
- Il encourage automatiquement les enfants à la progression

Pourriez-vous mettre en place un tel parcours linguistique dès la rentrée 2014-2015, tel que pratiqué dans d'autres lycées français à l'étranger ? (ex. lycée de Madrid).

Le sujet a été largement débattu pendant le conseil.

Madame BIGDELY:

La réponse apportée est partielle. Le traitement des primo-arrivants est satisfaisant mais ce n'est pas le cas pour le niveau intermédiaire.

- M. DECONCHAT: « regrette qu'à la 9^{ème} question des parents d'élèves, nous en sommes toujours sur les groupes en allemand, alors que l'équipe de Direction vient de présenter une structure pour la rentrée, avec 3 groupes de niveaux différents, soit international, classique et grands débutants. A quand un groupe pour les élèves qui peinent en mathématiques? »
- M. VON RAKOWSKI: En mathématiques, contrairement aux langues vivantes le résultat est juste ou faux.
- M. DECONCHAT : C'est beaucoup plus compliqué que cela. Pour moi, il faut faire progresser les élèves dans toutes les disciplines et ne pas focaliser seulement sur l'allemand. Il faut mettre des moyens aussi sur les autres disciplines.

Mme BIGDELY rappelle qu'il y a un cadre européen défini pour les langues.

AEFE - LYCEE FRANÇAIS VICTOR HUGO FRANCFORT/M.





M. Le Proviseur : Oui bien sûr, mais il faut rappeler qu'au LFVH nous avons en plus, une section internationale et l'abibac

M. DECONCHAT : Une réflexion est menée actuellement, au niveau des enseignants, pour une seconde "passerelle" puis une 1ère STG.

Mme BIGDELY demande à M. DECONCHAT s'il n'est pas possible de mettre en place une heure d'approfondissement en maths pour les très bons élèves comme elle en avait fait l'expérience au collège en 5ème. M. DECONCHAT répond que les élèves ne sont pas motivés.

Options 4èmes:

Question 10 : Beaucoup de parents (cf enquête) continuent à demander le possible cumul en 4° des options Anglais Section Européenne et Espagnol. Envisagez-vous la possibilité d'étudier des solutions pour permettre ce cumul à partir de la prochaine rentrée ?.

Nous n'envisageons pas d'étudier cette possibilité. Le sujet a été très largement discuté l'année dernière pour arriver à une décision du Conseil d'Etablissement que nous respectons.

M. VON RAKOWSKI explique que cette année, 12 élèves souhaitent faire anglais et espagnol.

M. MEYER rappelle que l'organisation des emplois du temps ne permet pas une mise en place de cumuls d'options au collège, sans générer des heures d'attentes pour les élèves. L'an dernier, beaucoup se sont désinscrits des options à cause de ces heures où il faut attendre. Dans ce cas cela devient contre-productif.

Aide individuelle et aide personnalisée

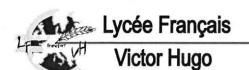
Question 11 : Serait-il possible d'instaurer l'aide individuelle en cinquième, quatrième et troisième comme cela est pratiqué en sixième ?

C'est déjà le cas pour les classes de cinquième. Pour les classes de 4^e et 3^e nous avons l'aide aux devoirs.

M. VON RAKOWSKI : Pourrait-on considérer que pour les élèves de 4^e et 3^e, les situations soient traitées au cas par cas ?

M.MEYER: Oui, tout à fait.

AEFE - LYCEE FRANÇAIS VICTOR HUGO FRANCFORT/M.





Question 12 Serait-il possible, comme pour l'aide individuelle que ce soit les enseignants qui choisissent à chaque trimestre les élèves qui ont besoin d'une heure en plus en maths, français ou physique ?

Oui bien sûr.

Question 13 Pouvez-vous nous communiquer comment est gérée l'aide personnalisée en première et terminale ? Est-ce le même principe qu'en seconde ? En roulement ou selon les besoins, choix des matières ?

Question traitée dans l'ordre du jour.

Le Proviseur

Pascal Meyer